LES PRELIMINAIR DE PAIX

M. BORDEN ET LE PARLEMENT

erbie, tous le s puissances

tter le premier ministre d'avoir co és, durant son absence, au minist . Doherty et M. Borden luj-même, c perdu la tête, au cours des quatre l'anada a traversées. Il est permis de st un de ceux qui retrouvera tout s

du cabine dres. Dan

le parlement au simple rang qu'occupait autrefois le divan du Grand Turc. Quelles que solent les opinions et les préférences d'un chaeun en matières de gouvernement ou de constitution, que l'on croie ou non à la supériorité intrinsèque du régime parlementaire, il n'en reste pas moins que ce régime est le notre. Lei comme en angletere, le gouver nement ne possède d'autre autorité que celle que la constitution et le parlement lui confèrent. Tout abus de pouvoir, tout emplétement grave sur les prérogatives du parlement, constitue une violation de droit

et ses collègues ont demandé à la nation, lui ont même imposé les suprè mes sacrifices. Il serait plus qu'étrange qu'à l'heure où le kaise risme semble en train de crouler à Berlin, il preudrait définitivement racine à Ottawa et que le premier ministre du Capada décidàt de réduir

public. M. Borden et ses collègues peuvent juger, non sans raison, que le parlement et le peuple leur ont donné loisir de tout faire, de tout oser, pour la poursuite de la guerre. Ils n'ont assurément aucun motif de droit, aucune justification en fait, de se croire autorisés à prêter la main à n'importe quelle sorte de paix; — d'autant moins qu'à la suité de cette guerre de peuples, les conditions de la paix auront de profondes et lointaines répercussions dans toutes les sphères de la vie, des nations. Le premier ministre n'a pas le droit de disposér à sa guise, sans même consulter le parlement, de l'avenir du Canada.

Autre molif. Les plus sceptiques contempteurs du régime parfementaire — et ce ne sont pas les moins sensés des hommes — admettent la nécessité, pour le plus sage et le plus absolu des autocrates, de tâte le pouls de l'opinion publique, suriout aux époques de grave commo tion. Il est dangereux, pour l'autorité autant que pour le peuple, que les gouvernements ne sachent pas ce que la nation pense de leurs actes les plus décisifs. Dans un pays comme le nôtre, de fable opinion, où les éléments constitutifs de la nation sont dispersés sur la moitié d'un continent et divises par mille obstacles, le gouvernement n'a guère que deux sources d'information: la presse et le parlement. Et Dieu sait

que ces sources ne sont pas des plus fécondes et des plus limpides. Pour des motifs qu'il est inutile de discuter aujourd'hul, le gouvernement a prix soin de fermer toute issue à l'une de ces sources, la presse Les réglements de la censure interdisent la libre discussion des termes de la paix, lout autant que la conduite de la guerre. Il ne reste donc que le parlement; et les ministres s'arrangeralent de façon à le bàillon ner plus étroitement encore que la presse? Cela parâtt inconcevable. Peut on présumer que cette partie du communiqué d'Ottawa constitua ce que les Anglais appellent un feeler, un coup de sonde dans l'opinion

que le parlement; et les ministres s'arrangeralent de façon à le bàillon ner plus étroitement encore que la presse? Cela parâti inconcevable. Peut on présumer que cette partie du communiqué d'Ottawa constitua ce que les Anglais appellent un feeler, un coup de sonde dans l'opinion publique? Quoi qu'il en soit, les aviseurs désintèressés du ministère et tous ceux que ne préoccupent ni les intérêts des partis, ni même les théories outrancières du parlementarisme, rendront service au premier ministre, qui n'est pas un méchant homme et dont le pays a encore besoin, de ne pas prèter cette nouvelle arme aux pécheurs en eau trouble, dans son

propre parti, qui ne demandent qu'à le rendre odieux au peuple afin de

Le parlement devrait être convoqué sans délai, avant le départ du premier ministre si possible en fout cas, il devrait avoir toute latitude de temps et de libre délibération pour aviser le premier "ministre sur

la conduite qu'il devra tenir à Londres et recevoir de lui lous les renseignements compatibles avec les exigences de la situation très délicate et fort complexe qui va se dessiner-à Londres comme à Versailles, tout au long des délibérations préliminaires ou définitives de la paix. Le parlement canadien a fait essez confiance à sir Robert Borden pour ne pas s'attirer un tel dédain ou une si complète méfance.

s'en débarrasser plus facilement.